

N°63

SDIS ACTU

02 /// ÉDITO

Le volontariat, un modèle précieux à préserver

02 /// EN BREF

Lutte contre les feux de forêt

03 /// ÉVÈNEMENT

Lausanne à l'enseigne des pompiers

04 /// POINT FORT

Un rôle renforcé pour la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

06 /// OPÉRATIONS

À événement particulier, réponse particulière

07 /// ACTUALITÉ

Collaboration intercantonale renforcée

08 /// EN BREF

Cérémonie de remise de quatre TP9000

POINT FORT

UN RÔLE RENFORCÉ POUR LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS



Le volontariat, un modèle précieux à préserver

Notre environnement évolue de manière constante, nous forçant à nous remettre en permanence en question pour donner une réponse appropriée aux nouveaux risques auxquels nous devons faire face. Les risques liés aux éléments naturels nous ont ainsi forcés, ces deux dernières décennies, à mettre en place de nouveaux concepts d'intervention, à nous former et nous équiper en conséquence. Plus récemment, la thématique spécifique des feux de forêt (*voir ci-contre*) a exigé, de la part des acteurs concernés, la mise sur pied d'une réponse appropriée, qui a été dernièrement plébiscitée par le Grand Conseil, ce dont on peut se réjouir.

Notre société n'échappe pas à cette règle et s'adapte également en permanence à de nouvelles contraintes. Ces évolutions impactent inmanquablement l'organisation de notre système de défense incendie et secours basée essentiellement sur le volontariat, que ce soit dans le canton de Vaud comme partout ailleurs en Suisse.

Cette réalité, dont les effets peuvent se décliner de différentes manières selon les régions, nécessite une approche créative afin de trouver des solutions novatrices pour y faire face.

Consciente et des difficultés et des enjeux à venir, la Commission stratégique ECA-FVSP a entamé au début de l'été une réflexion en profondeur. La thématique est vaste et complexe, et les solutions uniques et simplistes n'existent malheureusement pas. Mais ce n'est qu'ensemble – et nous savons que c'est ainsi que nous sommes plus forts – que nous trouverons des solutions concrètes pour faire évoluer notre modèle et le pérenniser. La sécurité de nos concitoyens le mérite bien.

LAURENT FANKHAUSER
Directeur DDIS

IMPRESSUM

Éditeur: ECA - Laurent Fankhauser, directeur DDIS

Adresse: ECA, Av. du Grey 111, case postale, 1001 Lausanne
sdis-actualites@eca-vaud.ch

Rédaction: Michael Werder; Yvette Pittet-Crot, Chargée de projets DDIS;
Claudia Dormeier Freire, Chargée de communication.

Conception graphique et mise en page: Raul Minello, Pixel Factory

Crédits photos: p. 1: FVSP; p. 3: ECA; p. 5: FVSP; p. 7: ECA; p. 8: ECA

EN BREF

Lutte contre les feux de forêt

La multiplication des épisodes de sécheresse ces dernières années a mis en évidence la vulnérabilité des forêts vaudoises face aux risques d'incendie. Afin de préparer le canton de Vaud à cette évolution, le Conseil d'Etat a souhaité se doter des moyens organisationnels et opérationnels pour prévenir et lutter contre de tels événements.

Dans ce but, il a mandaté la Direction générale de l'environnement et l'ECA pour élaborer conjointement un concept cantonal de lutte contre les incendies de forêt. Ces travaux ont également impliqué des collaborateurs issus de la protection civile, de l'inspection cantonale des forêts et de sapeurs-pompiers. L'ensemble du dispositif doit permettre au canton d'appliquer pleinement le principe de gestion intégrée des risques dans le domaine des feux de forêt en s'appuyant sur les volets d'analyse des dangers et évaluation des risques, de prévention, de préparation à l'intervention, d'engagement et de remise en état. Le concept élaboré, il restait encore au Conseil d'Etat à soumettre ce projet au parlement afin d'obtenir son aval pour adapter les bases légales et dégager les moyens financiers permettant sa mise en œuvre.

Dans cette perspective, le Grand Conseil vaudois a adopté, à l'unanimité, dans sa séance du 1^{er} octobre 2024, le projet de modification légale et la demande de crédit d'investissement de 4,2 millions de francs pour financer les coûts d'acquisition des moyens et la formation pour la lutte contre les incendies de forêt.

Alors que l'ECA a déjà engagé le déploiement de ses propres mesures ayant pour objectif de protéger le bâti assuré par ses soins, il est dorénavant à même d'entreprendre la réalisation des mesures cantonales qui lui sont déléguées. Celles-ci sont l'organisation de la lutte contre les incendies de forêt, la formation des sapeurs-pompiers à cette mission particulière, ainsi que la gestion des moyens, du matériel et des équipements spécifiques.

YVETTE PITTET-CROT //

4,2 MIO

Le crédit
d'investissement
pour financer la lutte
contre les incendies
de forêt.

Lausanne à l'enseigne des pompiers

MICHAEL WERDER C'est le 15 juin que le canton de Vaud a accueilli, à Lausanne, les délégués et les invités de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers réunis pour la 156^e Assemblée des délégués. C'est la première fois que Lausanne accueillait une assemblée de la Fédération nationale.

La préparation d'un tel événement, accueillant quelque 300 personnes, n'est pas une mince affaire. «Nous avons entamé les préparatifs une année à l'avance», explique Alexandra Somers, responsable événementiel auprès de l'ECA. En l'occurrence, le Service de protection et sauvetage Lausanne SPSL a aussi été intensément impliqué dans l'organisation de cette manifestation qui a eu lieu au siège de l'ECA.

Une organisation conséquente

Afin de pouvoir respecter les directives de la FSSP, une commission spécifique a été mise sur pied, accompagnée d'un comité de pilotage composé de représentants de l'ECA et du SPSL, ainsi que d'un comité opérationnel. Du point de vue logistique, une telle assemblée est également conséquente. En effet, il s'agit non seulement de

mettre en place la structure technique requise, mais aussi de penser à organiser un bureau de vote, l'accueil des délégués, etc., sans compter l'organisation de l'apéritif et du repas. En l'occurrence, le repas de midi a été servi dans le restaurant d'entreprise du siège de l'ECA. Les grillades proposées à cette occasion ont été particulièrement appréciées.

Une collaboration agréable et efficace

Pour Alexandra Somers, cet événement a été particulièrement intéressant à mettre sur pied, notamment en raison des contacts établis avec différentes entités, sans compter l'excellent dialogue instauré avec le SPSL. Le fait d'avoir affaire au domaine pompier, particulièrement structuré, et au contexte protocolaire d'une Assemblée des délégués a également été source d'enrichissement pour les organisateurs.

Une implication intensive du SPSL

«A l'instar de l'ECA, le SPSL a été représenté dans chaque domaine, ce qui a permis de présenter une belle vitrine du savoir-faire des pompiers vaudois et des moyens qui leur sont mis à disposition par l'ECA», explique le major Mehdi Jaccaud, commandant du SPSL et président du comité opérationnel mis sur pied en vue de l'Assemblée FSSP. C'est à ce titre qu'il a coordonné les différentes actions avec les chefs de domaines concernés.

Des prestations de qualité

Si l'organisation concrète de l'Assemblée a été surtout coordonnée par la responsable événementiel de l'ECA, le SPSL en a assuré le suivi financier, a organisé la mise en place de l'exposition des véhicules et était l'interlocuteur de la FSSP. Il a également organisé une garde d'honneur du drapeau de la FSSP. Afin d'assurer une présence dans chaque domaine concerné, il a mis à disposition 20 personnes, sans compter trois membres du DPMA qui ont assuré la sécurité sanitaire de la manifestation.

«Cette journée restera gravée dans ma mémoire, car nous avons tellement bien réglé tous les détails qu'elle s'est déroulée comme prévu. Je tiens à remercier mon comité et le personnel de l'ECA et du SPSL pour la qualité des prestations fournies, ainsi que les directions de l'ECA et du SPSL qui m'ont confié cette responsabilité et m'ont fait confiance», conclut le major Jaccaud. ///



Les organisateurs vaudois de l'Assemblée des délégués de la FSSP en compagnie des membres du Comité central de la Fédération

Un rôle renforcé pour la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

MICHAEL WERDER Les liens liant l'ECA et la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) sont traditionnellement et par définition étroits. Dernièrement, l'importance du partenariat avec la FVSP a été accrue pour le plus grand bénéfice de tous les sapeurs-pompiers... et surtout de la population vaudoise.

La convention liant la FVSP avec l'ECA Vaud date de plusieurs années. Celle-ci définit précisément la collaboration à tous les niveaux. Elle permet de ce fait d'assurer l'implication et la représentativité des sapeurs-pompiers vaudois dans l'évolution du système de défense incendie pour toutes les thématiques relevant du droit cantonal. Par ailleurs, elle régit également le domaine de la formation, de la participation financière accordée par l'ECA pour les activités déléguées à la FVSP, le concours FVSP ainsi que des campagnes de recrutement.

Projets en cours

«La convention a été mise à jour en 2020 puis à nouveau en fin d'année dernière avec l'ajout de certains éléments relatifs aux différentes commissions cantonales telles que la Commission cantonale équipement et matériel (CEM), la Commission cantonale de la formation (CCF), la Commission cantonale technique

(CCT) et la Commission spécialisée des centres régionaux et du centre cantonal DIS (CR/CC DIS)», indique le colonel Florian Cuche, inspecteur cantonal défense incendie et secours. De plus, elle permet de promouvoir davantage le volontariat en le valorisant.

Le niveau opérationnel n'est pas négligé non plus. Preuve en est le projet de renouvellement EPAS25 ou celui des détecteurs multigaz dans lesquels la FVSP est également impliquée.

«Différents projets sont également en cours de réflexion dont la problématique posée par le stockage stationnaire d'énergie, la sécurité antichute qui est à revoir ainsi que le concept cantonal feux de forêt actuellement en plein développement», précise Florian Cuche.

La volonté de promouvoir les SDIS

Thierry Charrey, président de la FVSP, voit quant à lui d'un œil tout à fait favorable et satisfait cette volonté d'intensifier les interactions existantes entre l'ECA et la Fédération cantonale. «La FVSP est pleinement intégrée dans un grand nombre de commissions. Cela permet au comité cantonal de consulter les SDIS sur les problématiques en cours et également de chercher au sein des SDIS des personnes compétentes susceptibles de faire partie des différentes commissions cantonales», explique Thierry Charrey qui relève en outre non seulement l'excellente collaboration instaurée avec l'ECA mais également le respect mutuel instauré dans les relations et la volonté clairement affichée d'intégrer les SDIS dans la réflexion. Le Président cantonal remercie également les commandants des SDIS pour leur soutien et pour la confiance accordée à la FVSP.

Différents niveaux d'interactions

La convention prévoit plusieurs niveaux de collaboration. Le niveau stratégique, qui relève de la direction des deux entités concernées par la convention. Ce niveau définit les axes de travail stratégiques visant à pérenniser et à développer le système de défense in-

LE RÔLE DE LA FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS

La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers a pour but d'assurer la représentation des sapeurs-pompiers vaudois et de travailler en partenariat avec les services compétents de l'Etat de Vaud, de l'ECA et des organisations faïtières représentant les communes (UCV et AdCV).

Au niveau fédéral, elle collabore également avec la FSSP et la CSSP. Dans ce cadre, elle seconde les autorités cantonales et communales. Elle apporte également son soutien à ses membres en matière de formation, d'élaboration de directives, de groupes de travail ou de tout autre mandat qui lui serait confié dans le domaine de la défense contre l'incendie et le secours.



La FVSP voit d'un œil favorable la volonté d'intensifier les interactions existantes entre elle et l'ECA, notamment dans le domaine de la formation.

ce de secours cantonal. Il met en œuvre et suit les divers projets initiés en commun.

Et enfin les niveaux tactique et opérationnel qui relèvent de commissions cantonales préalablement définies ou alors de commissions spécialisées mises sur pied temporairement sur la base d'un plan de projet validé entre les deux entités.

La convention régit également les tâches de la Commission stratégique ECA-FVSP. Celle-ci garantit un échange proactif et constructif entre les deux entités, statue sur les propositions des niveaux tactique et opérationnel, met en œuvre les projets de grande envergure impliquant les SDIS et suit les projets sous responsabilité. Par ailleurs, il est à noter que le mode de fonctionnement et de financement de l'état-major de conduite-SDIS (EMC-SDIS) – organisme destiné à planifier et à coordonner l'engagement des SDIS dans des situations sortant de l'ordinaire – est également pris en compte par la convention.

Enfin, la convention stipule que l'ECA accorde une participation financière à la FVSP destinée à soutenir les actions de promotion des activités des sapeurs-pompiers, et en particulier la campagne de recrutement.

Une charte thématisant les valeurs communes

Une charte a été signée conjointement par l'ECA Vaud et la FVSP. Il s'agit d'une déclaration d'intention qui exprime les valeurs, les missions et les actions communes à l'égard de la population, des SDIS et de l'environnement.

Sens du service public, responsabilité et éthique, esprit d'équipe et collégialité, ouverture au changement et durabilité sont les valeurs évoquées alors que les missions ont pour objectif de valoriser les sapeurs-pompiers vaudois, promouvoir l'activité du sapeur-pompier, entretenir un dialogue respectueux et transparent, offrir

des formations de qualité aux sapeurs-pompiers et servir d'interface entre les autorités cantonales et les SDIS.

Pour atteindre ces objectifs, différentes actions sont mentionnées, parmi lesquelles l'organisation de la campagne promotionnelle du recrutement cantonal, la promotion de l'activité du sapeur-pompier auprès des employeurs et des partenaires, la collaboration à la formation cantonale, l'organisation des journées techniques des DPS et instructeurs et l'organisation des soirées de formation continue des instructeurs. ///



La convention stipule entre autres que l'ECA soutient financièrement la FVSP dans le cadre des actions de promotion des activités des pompiers.

À événement particulier, réponse particulière

MICHAEL WERDER Dans leurs différentes missions, les pompiers sont confrontés à tous types d'interventions. Généralement, il s'agit d'événements courants, ne requérant pas de moyens particuliers. Mais il faut aussi être prêts à faire face à d'autres engagements, plus complexes ou plus importants.

Pour ces cas précis, le Service Opérations DDIS a mis en place une structure de conduite appropriée qui s'intègre dans le dispositif cantonal (*voir encadré*).

La montée en puissance

Dans le contexte actuel, la probabilité de survenance de cas de niveau 2 et 3 s'accroît car l'évolution des risques (météorologiques, techniques, etc.) connaît une augmentation significative. Cela signifie également que les centrales d'alarmes doivent être en mesure de gérer de tels événements.

Cette situation est analysée en permanence par la DDIS afin de pouvoir y apporter les réponses appropriées.

L'activation des différents niveaux opérationnels relève de la responsabilité du chef de salle et/ou de l'officier CODIS. Il peut donc être décidé d'utiliser le centre de traitement des alarmes (CTA-118), la salle de débordement et/ou le centre opérationnel de défense incendie et secours (CODIS). Ces trois espaces peuvent fonctionner simultanément moyennant un renforcement des opérateurs ainsi que des cadres de toutes les entités de la DDIS et parfois d'autres services tels que par exemple le service des sinistres, le service communication ou encore la division prévention.

Le concept de traitement des opérations en cours prévoit également, lors d'événements surchargeant le CTA-118 d'appels,

d'ouvrir une salle de débordement ainsi que de demander l'ouverture de postes de commandement avancés (PCA) dans les divers SDIS touchés, ce qui permet d'alléger la charge de travail du CTA/CODIS et ainsi, grâce à un outil informatique délocalisé et dédié, de laisser ponctuellement les SDIS impactés gérer leurs ressources.

Des outils de gestion appropriés

«Tous nos projets concernant la montée en puissance de notre dispositif suivent la même ligne, à savoir limiter la phase de chaos afin de faire face à toutes situations et de créer, pour les SDIS, des conditions de gestion favorables», précise le colonel Florian Cuhe, inspecteur cantonal défense incendie et secours. Pour cela, le CTA et l'officier CODIS assurent une veille constante de la situation au moyen d'outils techniques appropriés, que ce soit au niveau de l'évolution de certains risques ou de la disponibilité opérationnelle des moyens sur le terrain. L'ECA, en collaboration avec certains SDIS français, a également l'intention de développer des solutions techniques de prédiction opérationnelle intégrant l'intelligence artificielle. A suivre...

Dans la phase de conduite, il s'agit également de pouvoir disposer d'un outil de gestion de crises performant. A ce propos, une étude est en cours menée en collaboration avec l'EMCC, sur l'utilisation d'un nouvel outil de suivi de situation permettant, lors d'un

NIVEAUX OPÉRATIONNELS

L'organisation du CTA-CODIS est basée sur trois niveaux opérationnels définis en fonction de la nature de l'intervention mais également de son ampleur. Les événements ordinaires sont gérés uniquement par le CTA au niveau 1. Les aléas météorologiques qui engendrent une multitude d'interventions sont pilotés au niveau 2 et sont classés en opérations sectorielles (touchant un SDIS), partielles (touchant quelques SDIS) ou généralisées (impactant pratiquement l'ensemble le canton). Enfin, les opérations requérant une montée en puissance importante sont classifiées au niveau 3 (événement soudain, majeur ou extraordinaire) et entraînent l'ouverture du CODIS et/ou d'une «salle de débordement».

événement sortant de l'ordinaire, d'assurer une conduite multipartenaire tout en garantissant la transmission des informations nécessaires.

Un fonctionnement en constante évolution

Depuis l'installation du CTA-CODIS dans ses nouveaux locaux en avril 2023, ce concept opérationnel de montée en puissance a été activé à plusieurs reprises. Ces expériences permettent de mieux appréhender la gestion des risques et d'évoluer vers de nouveaux concepts pour la maîtrise de situations spécifiques. //

Collaboration intercantonale renforcée

MICHAEL WERDER C'est en 2004 qu'a été signée la première convention régissant la collaboration entre les sapeurs-pompiers du canton de Vaud et du canton de Fribourg. Elle a ensuite été actualisée en 2015 avant de connaître, cette année, une nouvelle mise à jour.

En bordure de frontière cantonale, comme par exemple dans la Broye, le canton de Fribourg dispose de trois zones enclavées dans celui de Vaud. Treize communes se trouvent ainsi sur territoire vaudois alors que onze communes vaudoises sont implantées en terres fribourgeoises.

«La situation dans ces régions étant complexe, notamment du point de vue de l'intervention, il y a déjà un moment que nos prédécesseurs avaient établi les bases d'une collaboration intercantonale visant à y régir les interventions», explique Cyril Guinchard, inspecteur cantonal adjoint.

Tous les domaines sont concernés

Jusqu'à présent, seuls les interventions feu, le secours routier et la défense hydrocarbures faisaient l'objet d'un accord. Désormais, la convention 2024 régit toutes les urgences, y compris du domaine ABC.

Comme l'explique Cyril Guinchard: «Le principe *next best action* appliqué se réfère notamment au concept Sapeurs-pompiers 2030 édité par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) et préconise que ce sont les moyens compétents les plus proches du lieu du sinistre qui doivent intervenir, ceci sans tenir compte d'une quelconque mixité intercantonale. Il en va de même pour les interventions

du domaine ABC pour lesquelles c'est le détachement de premier secours le plus proche qui intervient lors des phases 1 et 2. De la phase 3 à la phase 6, c'est par contre le canton concerné qui reprend la main.»

Respect des spécificités techniques

Cette mise à jour de la convention met les deux cantons sur un pied d'égalité tout en respectant certaines spécificités techniques, telles que l'emploi du système Cobra pour le canton de Vaud et du CAFS pour Fribourg.

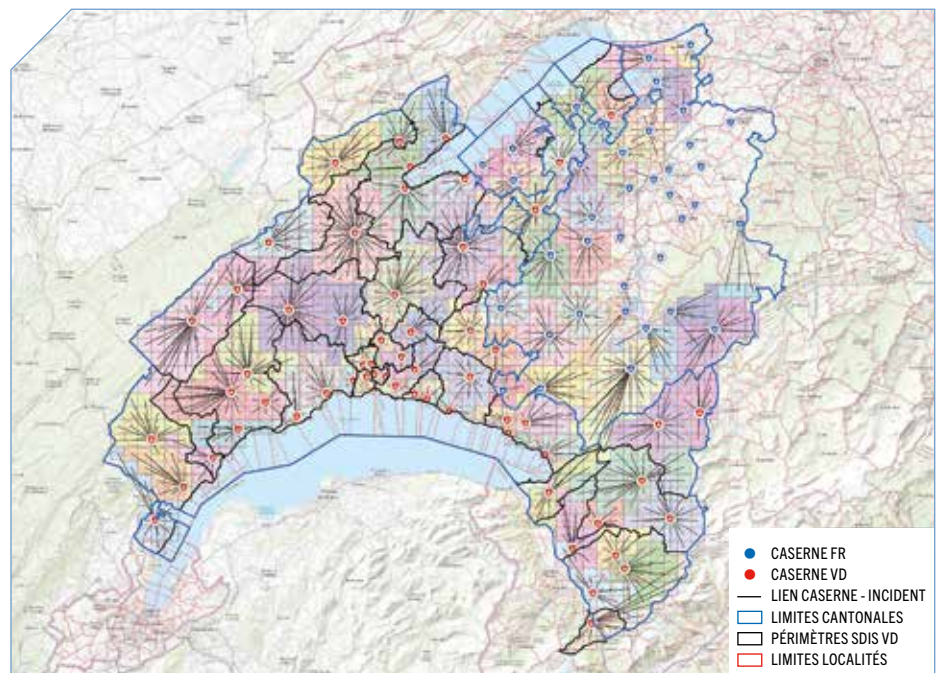
«Reste encore à mettre en place une intensification de la diffusion

de certaines informations, telles que par exemple les messages d'ambiance sur site ainsi que les échanges entre les centrales d'alarme», souligne Cyril Guinchard.

A l'heure actuelle, la convention est en cours d'analyse et de signature par les Conseils d'Etat respectifs et prête à entrer en vigueur dès que cela sera fait.

«Cette adaptation qui permettra de réduire les temps d'intervention et d'améliorer la sécurité constitue une réelle plus-value pour les citoyennes et les citoyens. Le projet a été initié par les deux ECA, bien accueilli par les entités et les autorités concernées ainsi que par les états-majors auxquels il a été présenté.

«C'est grâce à l'ouverture d'esprit des acteurs politiques et opérationnels impliqués qu'un tel résultat a pu être obtenu. Un tout grand merci à eux!», conclut Cyril Guinchard. //



EN BREF

Cérémonie de remise de quatre TP9000

L'ECA a remis quatre tonnes-pompes 9000 aux SDIS de Nyon-Dôle, Lausanne-Epalinges, Nord vaudois et Chablais lors d'une cérémonie officielle qui a eu lieu le 6 septembre dernier.

Ces quatre SDIS ont été soigneusement sélectionnés selon une analyse géographique des risques. Les véhicules seront toutefois appelés à intervenir sur tout le territoire cantonal.

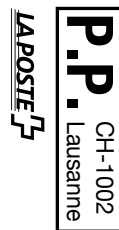
Le TP 9000 (*lire aussi l'article paru dans le SDIS Actualités no 60*) est un véhicule d'intervention exceptionnel, pesant 32 tonnes et mesurant plus de 11 mètres de long. Il transporte 9000 litres d'eau et a une citerne pouvant contenir 200 litres de produit mouillant.

Ces TP sont principalement conçus pour intervenir en cas d'événements feu sur les autoroutes et dans les tunnels. Leurs canons à eau, contrôlables depuis la cabine, peuvent être utilisés en mouvement, augmentant ainsi la rapidité et la sécurité des interventions.

Mais ils trouvent également leur emploi dans les transports d'eau en cas d'intervention dans des zones dépourvues d'alimentation, comme lors de feux de forêt, dont la fréquence augmente avec le changement climatique. Ils peuvent aussi servir de centrale hydraulique lors d'accidents chimiques.

Ces TP 9000, développés par Feumotech, coûtent près d'un million de francs chacun. Leur conception sur mesure répond parfaitement aux exigences spécifiques des missions des sapeurs-pompiers, renforçant ainsi les capacités d'intervention des SDIS vaudois.

CLAUDIA DORMEIER FREIRE ///



Découvrez la présentation du tonne-pompe 9000 sur YouTube

